

### Cadre supérieur de santé paramédical

#### Informations sur le concours

Publié le :	25-04-2025
Filière :	Filière médico-technique
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Date du concours :	24-06-2025
A propos du poste :	

Le Cadre Supérieur de santé H/F aura pour les missions suivantes :

#### Collaboration et mise en œuvre de la politique de soins

Décliner la politique de soins à partir du projet d'établissement, sous l'autorité de la direction des soins.

Collaborer au pilotage stratégique du pôle.

Décliner le projet de soins institutionnel au sein du pôle en développant la démarche qualité.

Formaliser le projet de soins infirmiers à partir des orientations retenues et des ressources disponibles (notamment en personnel).

Convaincre et faire adhérer les équipes au projet d'établissement.

#### Management et gestion des ressources humaines

Manager l'équipe d'encadrement de proximité.

Contribuer à la gestion médico-économique du pôle.

Gérer le personnel de soins en liaison étroite avec la direction des ressources humaines.

Participer à la politique d'attractivité et de fidélisation des cadres et des professionnels non médicaux.

Participer à la définition des besoins du personnel dans le respect du cadre budgétaire de l'établissement.

Participer à la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences.

Affecter les personnels aux différents services, étudier les demandes de mobilité professionnelle.

Contribuer à la mise en place de la politique de promotion professionnelle et encourager la montée en compétences des équipes.

Participer à la définition du plan de formation pour les besoins du personnel soignant.

Organiser l'accueil et l'intégration des nouveaux personnels dans les services, planifier avec l'encadrement les objectifs qu'ils doivent atteindre.

Contribuer à la politique des stages : recrutement des stagiaires, intégration dans les services, tutorat, organisation des examens de pratiques professionnelles, gestion des relations avec les centres de formation, en particulier les IFSI.

## **Qualité et gestion des risques**

Veiller à l'application des textes relatifs à la prévention des risques aux différentes catégories de personnels et aux actes concernés par la définition de plans d'action et de prévention.

Participer à l'évaluation des risques professionnels.

Mettre en œuvre les actions définies dans le cadre de la politique qualité.

Participer à l'élaboration et la mise en œuvre des outils qualité sur l'établissement : audits, tableaux de bord, indicateurs, enquêtes, écoute client...

Assurer la mise à jour du programme qualité institutionnel.

En termes de gestion documentaire : apporter une aide aux professionnels lors de la rédaction des documents.

Garantir le respect des protocoles et des procédures.

Participer à l'identification des risques prioritaires et à leur hiérarchisation.

## **Informations sur l'établissement**

Nom : CHIVI (Centre Hospitalier Intercommunal Vercors Isère)

Ville : 38160 Saint-Marcellin

Site Web : <https://www.chivi.fr>

## **Pour candidater**

Date limite de candidature : 23-05-2025

Conditions de candidature :

Article 1 : Un concours professionnel est ouvert au Centre Hospitalier Intercommunal Vercors Isère à ST MARCELLIN (38160) Mardi 24 Juin 2025, en vue de pourvoir un poste vacant de cadre supérieur de santé paramédical dans la filière infirmière au Centre Hospitalier Intercommunal Vercors Isère à ST MARCELLIN.

Le concours aura lieu sur le site de la Résidence d'accueil et de soins le Perron à ST SAUVEUR salle la Franquette au 2ème étage du bâtiment administratif.

Le concours comporte une phase d'admissibilité par examen des dossiers et une phase d'admission comportant un entretien avec le jury d'environ 30 minutes (exposé du parcours pendant 10 minutes suivi d'une discussion avec le jury sur les éléments exposés par le candidat).

Article 2 : Peuvent faire acte de candidature, les fonctionnaires hospitaliers titulaires du diplôme de cadre de santé, relevant des corps régis par le décret n° 2012-1466 du 26 décembre 2012 susvisé, comptant au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours au moins trois ans de services effectifs accomplis dans le grade de cadre de santé ou de surveillant.

Pièces à fournir :

Article 3 : Les dossiers de candidature doivent comporter :

- une demande d'admission à concourir établie sur papier libre,
- un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre,
- un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination,
- un dossier exposant l'expérience et le projet professionnel du candidat, ses titres et diplômes obtenus ainsi que les travaux réalisés jusqu'alors, et qui est accompagné des pièces justificatives correspondant.

Les dossiers de candidature sont à adresser au plus tard le 23 mai 2025 soit par :

- Remise en main propre au secrétariat de la DRH du CHIVI au Perron à Saint-Sauveur contre accusé de réception
- Soit par lettre recommandée avec accusé de réception, le cachet de la poste faisant foi, à :

Centre Hospitalier Intercommunal Vercors Isère

Direction des ressources humaines

3160 route d'Izeron

BP 36

38160 SAINT SAUVEUR

Mail pour l'envoi des candidatures :

[emploi@chivi.fr](mailto:emploi@chivi.fr)

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Centre Hospitalier Intercommunal Vercors Isère

Direction des ressources humaines

3160 route d'Izeron

BP 36

38160 SAINT SAUVEUR